

RETRAITE ESSO

La représentation des retraités au plan national se fait par de nombreux organismes de type public nationaux ou départementaux, associations, fédérations, confédérations, syndicats, collectifs, partis politiques etc.

Dans les domaines de défenses des systèmes de retraites et des conditions de vie des retraités, notre Association s'appuie sur deux grands organismes nationaux apolitiques, bien structurés dans leur organisation et compétents dans leurs actions.

En effet, seule avec un peu moins de 1400 adhérents notre Association ne pourrait pas « peser » auprès des décideurs chargés de la gestion de plus de 14 millions de retraités ou personnes âgées.

ARESSO s'associe donc et supporte les actions menées par :

- **La FNAR** - Fédération Nationale des Associations de Retraités qui regroupe environ 250 000 retraités adhérents.
- **La CFR** - Confédération Française des Retraités qui regroupe 5 fédérations de retraités soit environ 1,5 million de retraités adhérents.

Depuis de nombreuses années, plusieurs adhérents de notre Association s'impliquent dans ces deux organismes nationaux ainsi qu'au niveau local.

Pour la gestion des droits des actifs et le paiement des allocations aux retraités des entreprises du groupe ExxonMobil France, les organismes suivants sont concernés :

- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse de la Sécurité Sociale, **CNAV**
La CNAV paye les retraites à terme échu, vers le 10 du mois suivant.
- Le groupe **AG2R LA MONDIALE** (ex REUNICA) pour les droits **AGIRC – ARRCO**
Les paiements des retraites sont effectués au début de chaque mois (terme d'avance au 1er jour ouvrable bancaire).
- La caisse de retraite d'entreprise **IGRS ESSO** qui a confié à la société **SD Worx** la gestion des rentes retraite à compter du 1er janvier 2021.
Les paiements des pensions sont effectués au premier jour ouvré de chaque mois.
- Éventuellement d'autres caisses ou régimes de retraites Agirc Arrco pour les activités autres que celles exercées dans le groupe ExxonMobil France.
- En fonction des accords d'entreprise et de la date de départ à la retraite des salariés ESSO, d'autres organismes sont concernés :
 - **GAN**
 - **AXA**
 - **SOGECAP**
 - **NATIXIS** (gérant la gestion du Perco)

Les coordonnées des différents organismes figurent en annexe.

L'IGRS ESSO

L'IGRS ESSO est une institution dûment agréée par le Ministère de la Santé et par la Sécurité Sociale et à ce titre, elle doit respecter leurs obligations et instructions.

DIRECTION DE L'IGRS : **Marie-Claire HILLIER** - tel. 01 49 67 90 00
FONDE DE POUVOIR : **Joëlle CROGUENEC** - tel .01 49 67 92 97
CORRESPONDANTE : **Marie-Christine GHUELDRE** - tél. 01 49 67 93 03

A compter de janvier 2021, l'IGRS ESSO a confié à la société **SD Worx** la gestion des rentes retraite en remplacement de la société ANTEX International.

SD Worx, fournisseur de services de paie externalisés, assure l'ensemble des activités administratives pour la gestion du versement des rentes pour le compte de l'IGRS. L'IGRS reste responsable de la mise en liquidation des rentes (calcul de la rente initiale et de la réversion éventuelle) et de leur paiement mensuel aux allocataires.

Les services proposés par SD Worx sont les suivants :

- Un service client dédié et basé en France pour répondre à vos questions, joignable :
 - par tel au 05 59 41 60 97 (les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30)
 - par courriel à igrs@sdworx.com
 - par courrier à SD WORX – IGRS
Technopole Izarbel, Créaticité B, 344 Allée Antoine Abadie, 64210 BIDART
- Un espace personnel à partir du portail sécurisé GlobePayroll pour :
 - consulter et mettre à jour vos informations personnelles
 - consulter et télécharger vos bulletins de pension

Le paiement est assuré que vous résidiez en France ou à l'étranger.

N'oubliez pas de prévenir les intervenants (AG2R LA MONDIALE, SD Worx, la CNAV, autre organisme) en cas de changement de situation familiale, de changement d'adresse ou de domiciliation bancaire.

Persistance des droits :

Pendant votre retraite, vous recevez périodiquement des courriers des organismes de retraite destinés à s'assurer de la persistance de vos droits à la retraite. C'est une obligation pour chacun des organismes de vérifier que les bénéficiaires d'allocations remplissent toujours les conditions requises pour percevoir les prestations.

Il ne faut pas se formaliser si ces demandes vous semblent indélicates par rapport à la situation que vous connaissez au moment de la demande. Cette démarche n'est destinée qu'à justifier le bien fondé des paiements pour une plus grande rigueur de gestion. Retournez rapidement l'attestation sur l'honneur qui vous a été transmise après l'avoir datée et signée. Passée la date limite indiquée par la caisse de retraite, la non réception de ce document conduit à la suspension des versements.

ANNEXE 1 – ADRESSE DES CAISSES D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL (CARSAT)

La CNAV Ile-de-France est la seule CARSAT à ne pas avoir cette dénomination

<p>Cnav Ile-de-France CS 70009 93166 NOISY LE GRAND CEDEX www.lassuranceretraite-idf.fr tel : 3960</p>	<p>Carsat Languedoc-Roussillon 29 cours Gambetta CS 49001 34068 MONTPELLIER CEDEX 2 www.carsat-lr.fr</p>
<p>Carsat Alsace-Moselle 36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX 1 www.carsat-alsacemoselle.fr</p>	<p>Carsat Midi-Pyrénées 2, rue Georges Vivent 31065 TOULOUSE CEDEX 9 www.carsat-mp.fr</p>
<p>Carsat Aquitaine 80, avenue de la Jallère 33053 BORDEAUX CEDEX www.carsat-aquitaine.fr</p>	<p>Carsat Nord-Est Agence Carsat Plateforme de numérisation Nord-Est CS97857 21078 DIJON CEDEX www.carsat-nordest.fr</p>
<p>Carsat Auvergne 63036 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 www.carsat-auvergne.fr</p>	<p>Carsat Hauts de France 11, allée Vauban 59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX www.carsat-hdf.fr</p>
<p>Carsat Bourgogne et Franche-Comté 21044 DIJON CEDEX www.carsat-bfc.fr</p>	<p>Carsat Normandie 5, Avenue du Grand cours CS 36028 76028 ROUEN CEDEX 1 www.carsat-normandie.fr</p>
<p>Carsat Bretagne 236, rue de Châteaugiron 35030 RENNES CEDEX 9 www.carsat-bretagne.fr</p>	<p>Carsat Pays de la Loire 2, place de Bretagne 44932 NANTES CEDEX 09 www.carsat-pl.fr</p>
<p>Carsat Centre – Val de Loire 30, bd Jean Jaurès 45033 ORLÉANS CEDEX 1 www.carsat-centre.fr</p>	<p>Carsat Rhône-Alpes 69436 LYON CEDEX 03 www.carsat-ra.fr</p>
<p>Carsat Centre-Ouest 37, av. du Pdt René Coty 87048 LIMOGES CEDEX www.carsat-centreouest.fr</p>	<p>Carsat Sud-Est 35 rue George 13386 MARSEILLE CEDEX 20 www.carsat-sudest.fr</p>

01.2020

ANNEXE 2 – adresses des autres organismes

<p>AGIRC-ARRCO => Gestionnaire AG2R LA MONDIALE Téléphone : 0 974 50 2001 retraite@ag2rlamondiale.fr <i>Adresse de correspondance :</i> Centre de réception AGIRC-ARRCO TSA 36661 92621 GENNEVILLIERS cedex</p>	<p>Pour MOBIL et ESSO : IGRS ESSO SD WORX (prestataire effectuant les activités administratives IGRS ESSO depuis 2021) SD Worx - IGRS Technopole Izarbel, Créaticité B 344 Allée Antoine Abadie 64210 BIDART Tel : 05 59 41 60 97 igrs@sdworx.com</p>
<p>GROUPAMA-GAN-VIE 4/8, Cour Michelet 92082 PARIS LA DEFENSE CEDEX Tel : 09 69 32 36 60 Mme Delpierre</p>	<p>IGRS ESSO 20, rue Paul Hérault 92000 NANTERRE Tel : 01 49 67 93 03 Mme M.C. Ghuedre Tel : 01 49 67 92 97 Mme Croguennec igrs@exxonmobil.com</p>
<p>AXA France - Gestion retraite TSA 86302 95901 CERGY PONTOISE Cedex 09 Tél. 09 70 80 80 57 services.retraitecollective@axa.fr</p>	
<p>SOGECAP 42 Bld Alexandre Martin 45057 ORLEANS Cédex Tel : 09 69 362 362 ou 09 69 366 693 sogecap.gestionentreprises@socgen.com</p>	
<p>PERCO géré par NATIXIS Natixis interépargne - Service 8578 Avenue du Marechal de Montgomery 14029 CAEN Cedex 9 Tel : 02 31 07 74 00 www.interepargne.natixis.com/epargnants</p>	
<p>MIP 178 rue Montmartre 75096 PARIS CEDEX 02 Tel : 01 55 80 49 00</p>	